

Réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement

Réunion plénière du 30 mars 2016

Le géostandard RAEPA :

- a été élaboré et expérimenté, de mars 2013 à décembre 2015, par un groupe de travail *ad hoc* réuni en Aquitaine par PIGMA ;
- a reçu, malgré les appels à commentaires nationaux lancés précédemment par ledit groupe, 136 commentaires émis par 16 commentateurs entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2015 ;
- a fait l'objet, le 18 novembre 2015, d'une décision de la COVADIS renvoyant à une groupe d'arbitrage national le soin de statuer sur les derniers points qui resteraient en suspens après les réponses (alors encore à venir) apportées par le groupe PIGMA aux commentaires de l'été 2015.

Les "points en suspens"

Selon la procédure convenue lors de la dernière réunion plénière :

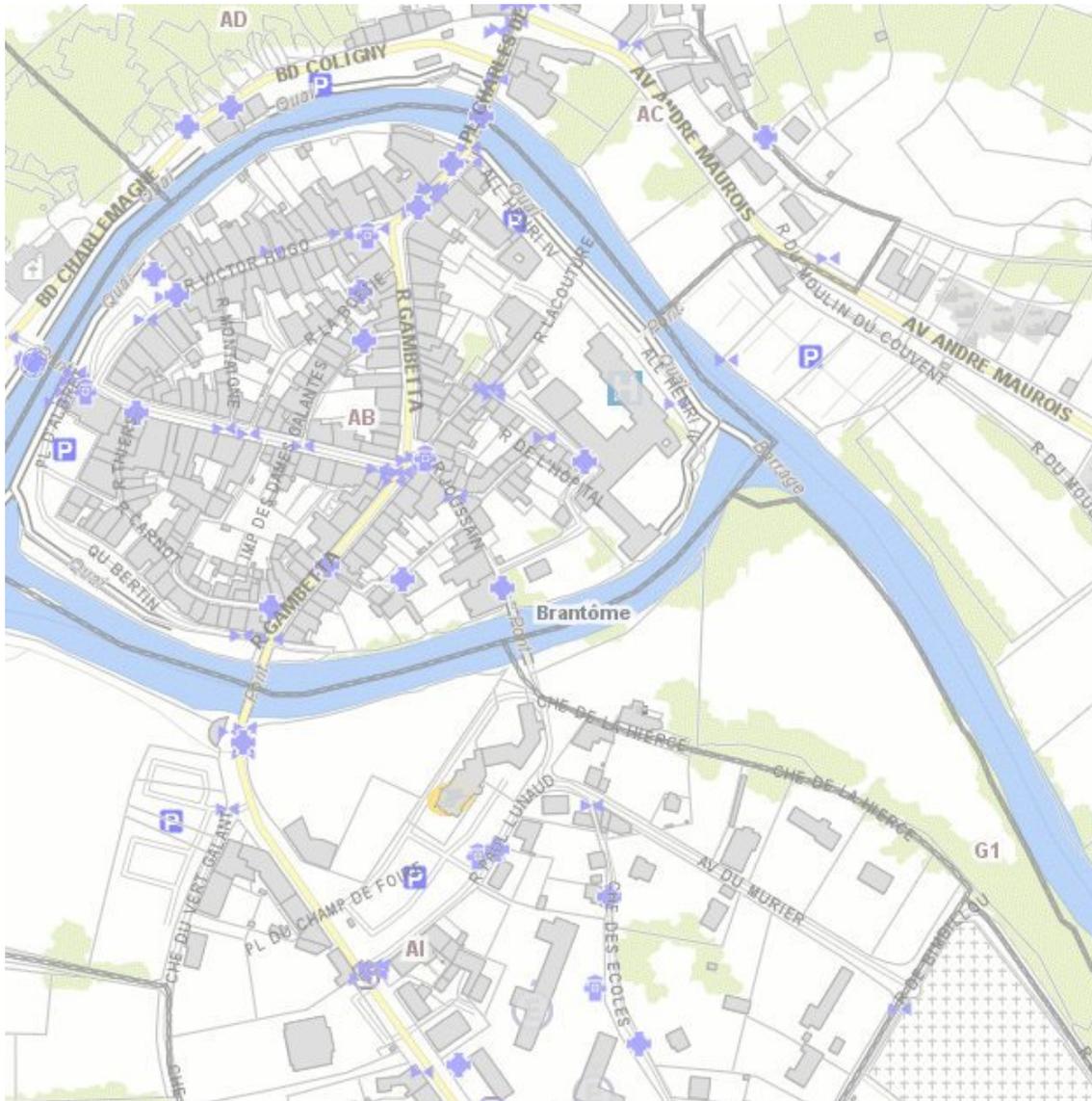
- la publication des réponses aux commentaires apportées par le groupe PIGMA intervient le 19 février 2016 ;
- le même jour invitation est lancée à l'AFIGÉO, l'AITF, le CNIG, la FNCCR, l'IRSTEA, l'ONEMA et PIGMA pour participer à la réunion d'arbitrage fixée au 16 mars 2016 ;
- le dépouillement de ce second appel a commentaires intervient le 11 mars 2015**;
- la réunion d'arbitrage rassemble, à la date prévue, M. LÉOBET (MIG), Y. RIALANT (AFIGÉO), F. THIÉBAUX et C. ROLLET.

** Voir document *20160311 Réponses AAC2 RAEPA.pdf* transmis aux membres de la commission

À l'issue de la réunion du 16 mars, il est convenu que le secrétariat :

- procédera aux modifications suivantes du géostandard :
 - ▣ dans un souci d'urbanisation, ajout dans le MCD d'une référence explicite au **PCRS** et d'une partie E détaillant cette référence (73) ;
 - ▣ dans un souci d'**homogénéité**, ajout du champ entreprise dans la table CANALAEP (80) et adoption d'un format unique pour les dates (92) ;
 - ▣ Dans un souci de conformité aux récents travaux* du CNIG, adoption d'un **identifiant** unique résolvable (137).
- Proposera le géostandard RAEPA dans sa version 0.8 à la validation de la COVADIS lors de sa prochaine réunion plénière (16 juin 2016).

* Voir le [Guide national sur les IRU v1.0.1](#) adopté par le CNIG



Merci de votre attention

Christian ROLLET

www.cerema.fr



Cerema

25 Avenue François Mitterrand • 69674 BRON Cedex • Tél. : +33 (0)4 72 14 30 30
Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Direction technique Territoires et ville 2 Rue Antoine Charial • 69426 LYON Cedex 03 • Tél. : +33 (0)4 72 74 58 00